



Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux

Le département des Vosges comptait quatre « Pays » en 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2015, ils se sont transformés en 4 pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR).

Chacun des PETR est support d'un Groupe d'Action Locale et porte le programme européen LEADER qui permet de financer des actions de développement dans les territoires ruraux.

Le PETR « Pays d'Epinal, Cœur des Vosges » : il regroupe la Communauté d'agglomération (CA) d'Epinal et les deux Communautés de communes (CC) de la Région de Rambervillers et des Vosges côté Sud-Ouest. Il compte 168 communes pour environ 138 000 habitants. Ce PETR mène notamment des actions autour de la filière bois. Dans ce cadre, il a créé, en collaboration avec de nombreux partenaires, la marque Terre de Hêtre qui a pour objectif de rassembler tous les acteurs de la filière pour valoriser au mieux le bois de hêtre.

Le PETR du « Pays de la Déodatie » : il regroupe la CA de Saint-Dié-des-Vosges et la CC de Bruyères-Vallons des Vosges. Il compte 108 communes vosgiennes auxquelles s'ajoutent trois communes de Meurthe-et-Moselle (Bionville, Pierre-Perçée et Raon-lès-Leau), pour environ 92 000 habitants. Dans le domaine du développement durable, ce PETR porte de multiples actions en faveur de l'amélioration de la qualité énergétique du parc de logement, dont une déclinaison locale du programme habiter mieux. Ce territoire est labellisé « Territoire à énergie positive » depuis 2015.

Le PETR du « Pays de Remiremont et ses Vallées » : il regroupe les trois CC de la Porte des Vosges Méridionales, des Ballons des Hautes Vosges et des Hautes Vosges. Il compte 40 communes pour environ 82 000 habitants. Dans le domaine de l'environnement, il a défini un programme de gestion globale de la Moselle et de ses affluents. Dans le domaine de l'énergie, il participe à l'approvisionnement des chaufferies communales en plaquettes de bois déchiqueté et à l'amélioration de leurs performances.

Le PETR de l'Ouest des Vosges : il regroupe les trois CC de l'Ouest Vosgien, de Mirecourt-Dompaire et des Vosges côté Sud-Ouest. Il compte 190 communes vosgiennes et une commune de Haute-Marne (Liffol-le-Petit) pour environ 61 000 habitants. Il met en lien les acteurs du territoire par le biais notamment de groupes de travail thématiques afin de développer des actions qui concourent à la réalisation de son projet de territoire.

Chaque PETR est doté d'une structure consacrée à l'accompagnement de l'emploi, appelée « Maison de l'Emploi ».

Enfin, une évolution du périmètre des PETR est possible prochainement. Il existe des échanges visant à une fusion entre les PETR du Pays de la Déodatie et du Pays de Remiremont et ses Vallées, notamment dans le but de porter un schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Le Pays correspondait à un territoire qui présentait une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale. Aujourd'hui les PETR ont succédé au pays.

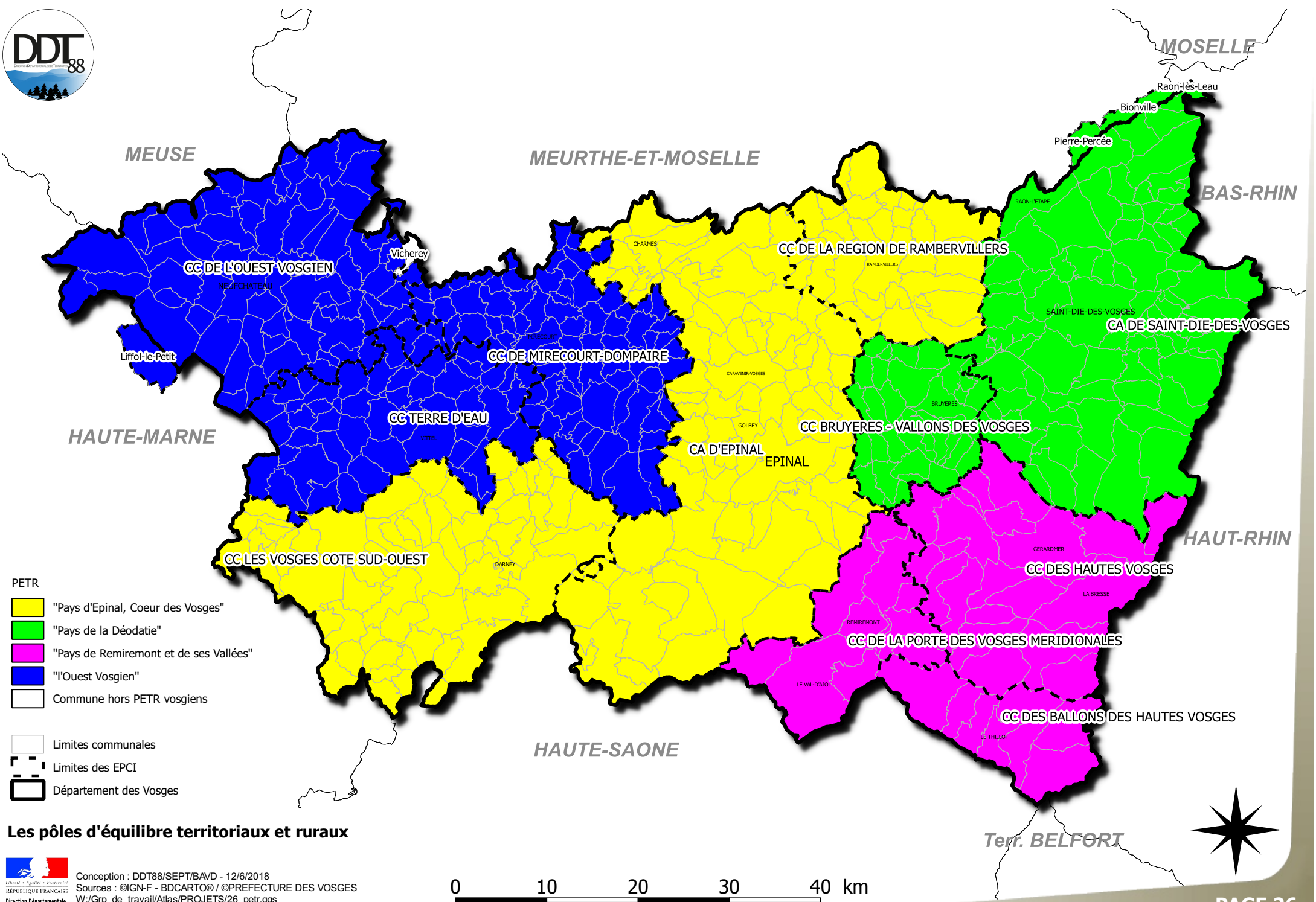
Qu'est ce qu'est un PETR ?

Les PETR, créés par loi du 27 janvier 2014, ont vocation à être un outil de coopération entre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Ils sont en quelque sorte le pendant des pôles métropolitains.

Selon l'article L5741-1 CGCT*, ce sont des établissements publics constitués par accord entre plusieurs EPCI à fiscalité propre, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave correspondant à un bassin de vie ou de population. Un EPCI à fiscalité propre ne peut appartenir à plus d'un pôle d'équilibre territorial et rural.

*CGCT : code général des collectivités territoriales

*LEADER : liaison entre les actions de développement de l'économie rurale



- PETR**
- "Pays d'Epinal, Coeur des Vosges"
 - "Pays de la Déodatie"
 - "Pays de Remiremont et de ses Vallées"
 - "l'Ouest Vosgien"
 - Commune hors PETR vosgiens

- Limites communales
- Limites des EPCI
- Département des Vosges

Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux

Conception : DDT88/SEPT/BAVD - 12/6/2018
 Sources : ©IGN-F - BDCARTO® / ©PREFECTURE DES VOSGES
 W:/Grp_de_travail/Atlas/PROJETS/26_petr.qgs
 Direction Départementale des Territoires des Vosges



Terr. BELFORT